



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 30 juin 2020

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT RSMA-NC

Le Conseil de perfectionnement du RSMA-NC s'est réuni le mardi 30 juin 2020 sous la présidence du Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Forum de dialogue avec le monde économique et facteur d'évolution, le Conseil de perfectionnement permet de débattre des grandes orientations portant sur l'offre de formation du RSMA. Ce conseil regroupe principalement les institutions de la Nouvelle-Calédonie, les chambres consulaires, les syndicats patronaux et les organismes de formation professionnelle.

Le chef de corps du RSMA a fait le bilan des actions 2019 et a proposé de faire évoluer l'offre de formation du RSMA pour s'adapter aux besoins économiques du territoire.

Ainsi, ce Conseil de perfectionnement a pu entériner les premières orientations prises dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle unité de Bourail (prévue courant juillet) avec la création de nouvelles filières de formation sur l'année 2020 et qui ouvre les perspectives à court moyen terme pour les années 2021 et 2022.

Il s'agit de créer, en partenariat avec le Groupement d'Insertion et d'Évolution Professionnelle (GIEP), de nouvelles filières de formation notamment sur les énergies renouvelables, la préparation aux métiers de la sécurité publique et de l'administration, la maintenance industrielle, la chaudronnerie ou le matelotage pour le secteur minier. La filière « Équipier Sécurité civile (ESC) », réalisée conjointement avec la DSCGR sera également pérennisée.

Le ministère de l'outre-mer consacre chaque année 3 milliards de francs CFP à ce dispositif qui a accueilli en 2019, 631 volontaires dont 45,16 % de femmes. Près de 80% des bénéficiaires du dispositif parviennent à trouver un emploi à l'issue de leur parcours.

Contact presse

Cabinet du Haut-commissaire

Bureau de la communication interministérielle

Tél : (+687) 26 64 02 - (+687) 77 71 93
Mél : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1, avenue du Maréchal Foch
98 800 Nouméa